



ALEX STEWART INTERNATIONAL

ASI/REF/2010/000032

Le 13 janvier 2010

Honorable Ministre Mahmoud THIAM
Ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Hydraulique
République de Guinée

Honorable Ministre Capitaine Mamadou SANDE
Ministre à la Présidence Chargé de l'Économie et des Finances
République de Guinée

Objet : Rapport d'Alex Stewart International et premier appel public à l'épargne de UC RUSAL

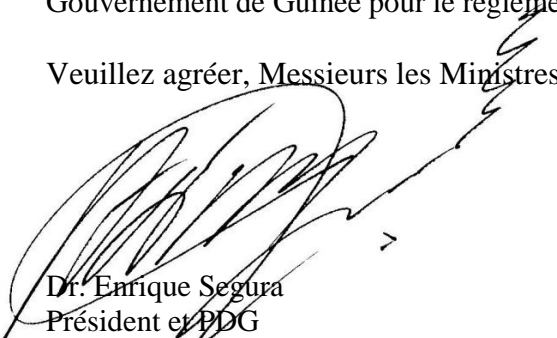
Honorable Ministres,

Conformément à l'accord signé entre le Gouvernement de la République de Guinée et notre entreprise le 14 octobre 2009, veuillez trouver ci-joint le rapport d'Alex Stewart International concernant les dommages et intérêts auxquels le Gouvernement de la République de Guinée pourrait être admissible en ce qui concerne la décision n° 066 du Tribunal de première instance de Kaloum datée du 10 septembre 2009 déclarant nulle et non avenue la vente des actions de FRIGUIA à ROUSSKI ALUMINIJ LLC. Le rapport comporte l'opinion qualifiée d'Alex Stewart International, signée par le président et le vérificateur principal des comptes.

Veuillez trouver ci-joint le calendrier publié du premier appel public à l'épargne de RUSAL. Étant donné le lancement du premier appel public à l'épargne émis le 31 décembre 2009 et la détermination du prix attendue de l'offre prévue pour le 22 janvier 2010, nous estimons que le Gouvernement devrait écrire dans les plus brefs délais à RUSAL et à la bourse de Hong Kong pour les informer de l'opinion d'Alex Stewart International soutenant sa demande d'1 milliard de dollars US en dommages et intérêts. En outre, le Gouvernement devrait demander à ces parties d'établir un compte de garantie bloqué dans une banque désignée par le Gouvernement guinéen, où une partie de l'appel public à l'épargne, jusqu'à 50 % du montant demandé, devrait être déposée pour le paiement des dommages et intérêts décidés par le Tribunal. RUSAL et la bourse de Hong Kong devraient communiquer immédiatement l'opinion d'Alex Stewart International et la demande d'ouverture d'un compte fiduciaire bloqué à tous les investisseurs potentiels. Nous joignons à ce document une première version de la lettre pour RUSAL et pour la bourse de Hong Kong demandant que ces mesures soient prises.

Cependant, si le Gouvernement n'agit pas immédiatement, il est fort probable que les fonds obtenus à l'occasion du premier appel public à l'épargne ne soient jamais versés au Gouvernement de Guinée pour le règlement des demandes de dommages et intérêts potentiels.

Veuillez agréer, Messieurs les Ministres, mes salutations distinguées.



Dr. Enrique Segura
Président et PDG